



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### ADMISSION

La procédure d'admission de votre enfant nécessite les prestations suivantes :

- un formulaire de demande d'admission remis par le CASE à remplir,
- 4 extraits de naissance,
- bulletins de notes du second semestre des deux dernières années,
- 8 photos d'identités récentes.

### OPTIONS

Le CASE offre en sus du programme académique agréé par les ministères compétents de l'éducation nationale et de la formation professionnelle une formation aux métiers du sport principalement en football et en basket.

Cette formation **Sport-Etudes** donne des chances d'intégrer un club professionnel et ouvre de grandes perspectives avec les universités canadiennes et américaines.

### RESULTATS BACCALAUREAT 2013

Série L'1 : 86%

Série L2 : 83% (1 mentions assez bien)

Série S2 : 54%

POURCENTAGE TOTAL 75%

## CASE : UN GAGE DE REUSSITE



## GRILLE TARIFAIRE

Frais d'inscription et réinscription (frais annuels) (non remboursable)	<b>50.000 frs</b>
Service à l'enseignement (frais mensuels) 1 <sup>er</sup> CYCLE (6 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> ) 2 <sup>nd</sup> CYCLE (2 <sup>nd</sup> 1 <sup>er</sup> Tle)	<b>30.000 frs</b> <b>40.000 frs</b>
Régime demi pensionnaire (frais mensuels) (Le repas de midi est servi au CASE)	<b>35.000 frs</b>
Service transport (frais mensuels) (deux navettes journalières)	<b>20.000 frs</b>
Service au Sport (football – basket)	<b>25.000 frs</b>
Frais d'inscription à l'internat (frais annuels) (non remboursable)	<b>50.000 frs</b>
Frais d'internat (frais mensuels) Option : 5 jours par semaine	<b>150.000 frs</b>
Frais d'internat (frais mensuels) Option : 7 jours par semaine	<b>185.000 frs</b>

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- les parents devront signer le contrat de service avec l'établissement après confirmation de l'acceptation définitive.
- Concernant le calendrier des paiements, la facture est entièrement payée au plus tard le 05 du mois en cours.
- Nous rappelons aux parents que les scolarités sont dues d'octobre à juillet.
- La mensualité du mois de juillet sera payé 1/5 à partir de janvier jusqu'au mois de mai.

**Le Sport est une option. Il est gratuit pour les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>.**

**CASE : UN GAGE DE REUSSITE**